

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 111 (1966)
Heft: 11

Artikel: L'armistice de 1940 et ses conséquences
Autor: Schneider, Fernand-Thiébaud
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

Announces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

L'armistice de 1940 et ses conséquences

UN TÉMOIGNAGE ALLEMAND

C'est une précieuse contribution à l'histoire des relations franco-allemandes, de 1940 au débarquement allié en Afrique du Nord, que nous apporte le général Böhme ¹.

Officier d'état-major au Commandement suprême de la Wehrmacht, puis chef d'état-major de la Commission d'armistice allemande à Wiesbaden, il a été le témoin direct de certains des événements qu'il relate ou il les a connus dans l'exercice de ses fonctions.

Devenu historien — au service de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich — il a pu confronter ses souvenirs avec ceux des spécialistes des diverses nations et il a consulté une abondante documentation. Enfin, ses travaux ont bénéficié du recul du temps et ses conclusions atteignent, de ce fait, une parfaite objectivité.

¹ Hermann Böhme: *Entstehung und Grundlagen des Waffenstillstandes von 1940* (Deutsche Verlagsanstalt - Stuttgart - 1963 — 463 pages — 43 DM.

« *Deutschland und Frankreich im zweiten Weltkrieg 1940-1944. Die Geschichte des Waffenstillstandes* » (dans le Supplément de « Das Parlament » du 2 août 1966).

Dans ces conditions, il était indiqué de donner ici un aperçu des témoignages et réflexions du général Böhme qui, dans l'évolution étudiée par lui, distingue trois grandes périodes :

- De l'armistice au renvoi de Laval (décembre 1940),
- La « période Darlan », jusqu'en avril 1942,
- Le deuxième gouvernement Laval et la fin de Vichy.

DE L'ARMISTICE A LA CHUTE DE LAVAL

a) *Les conditions de l'armistice.*

Ici le général Böhme nous décrit la surprise totale, causée par les défaites françaises dans l'Etat-Major allemand. Il est à ce point de vue un témoin particulièrement qualifié du fait de son appartenance, en 1940, à l'*Oberkommando der Wehrmacht*. Il a vécu sur place, dans la Forêt de Compiègne, les événements de Rethondes.

Selon lui, Hitler entrevoyait bien alors les chances que lui offrait l'effondrement de nos armées pour une réorientation de la politique allemande vis-à-vis de la France. Mais il ne sut pas dominer sa victoire.

Il était informé par l'ambassadeur du Reich à Madrid, sur les divergences de vues entre Français et Britanniques au sujet des conséquences de notre défaite. Il en tint compte lorsqu'il répondit à la demande d'armistice. Il estimait qu'il convenait alors de faire « un pont d'or » à la France, afin de provoquer une rupture entre ses deux adversaires. Il fallait surtout, pensait-il, éviter une évacuation de la flotte française vers l'Afrique du Nord. En bref, les conditions dures, mais « honorables », devaient faire croire à une idée de réconciliation de la part du Führer.

L'attitude réfractaire de Hitler vis-à-vis des prétentions extrêmes — territoriales et autres — de Mussolini pouvait faire supposer une telle disposition généreuse de la part du grand vainqueur. Il n'en était rien, nous affirme le général

Böhme: pour le Führer, la France restait l'ennemi héréditaire. Déjà la mise en scène de la Forêt de Compiègne conférait aux entretiens des plénipotentiaires l'allure d'une cérémonie d'expiation et la rigueur d'un « Diktat ».

Les conditions d'armistice, déclarait le général Keitel, étaient « à prendre ou à laisser ». Toutefois, les représentants français furent heureux de n'y pas trouver l'exigence de la livraison de la flotte, ni celle d'une occupation outre-mer, que la France eût refusées.

Quant à Mussolini, il finit par abandonner l'essentiel de ses revendications initiales et son représentant, le maréchal Badoglio, fit preuve de compréhension lors des discussions de Rome, pour l'armistice avec l'Italie.

b) *Le régime d'occupation.*

C'est dans ce régime que se reflétaient les intentions lointaines d'Hitler. C'était d'abord l'idée d'un rattachement des Flamands belges aux Pays-Bas et, par l'intermédiaire de ceux-ci, au Grand-Reich.

De cette conception découlait une réorganisation du territoire français du Nord et de l'Est. Toutefois, le maintien du principe d'une souveraineté française était théoriquement admis. D'où deux régimes très différenciés: en Belgique, une administration militaire; en France, l'administration civile nationale, à vrai dire à côté d'un commandement militaire qui avait des moyens de pression vis-à-vis des responsables de l'autorité locale. Mais l'intention des Allemands était, avant tout, de remettre en marche l'économie française et de rétablir l'ordre public.

En fait, poursuit le général Böhme, pendant les premiers mois de l'occupation, les Français pouvaient avoir l'impression de relations correctes avec leurs vainqueurs de la zone non libre. Mais, bientôt, l'existence de la ligne de démarcation se révéla comme une entrave à la vie économique du pays, à la circulation des personnes et des biens.

L'autre grave problème fut la question de l'Alsace-Lorraine, pratiquement annexée par Hitler, malgré les protestations de Vichy.

Puis, sans qu'intervînt jamais un plan officiel entérinant ces idées, des mémoires circulaient, dans les milieux allemands, sur une revendication des frontières de l'ancien Empire romain-germanique. Tout un territoire allant de la Somme à la région de Dijon devait être vidé de ses habitants français et occupé par des colons allemands. Cette « Nordostlinie », bien que non sanctionnée par une planification administrative, semble avoir été bien ancrée dans l'esprit d'Hitler. Elle expliquait notamment l'interdiction faite aux réfugiés de l'exode, originaires du Nord de la France, de rejoindre leurs départements d'origine. La subordination du Nord et du Pas-de-Calais au commandant en chef allemand de Bruxelles reflétait les mêmes intentions.

Toutefois, se demande le général Böhme, comment le Führer aurait-il pu concilier ses vues d'expansion au détriment de la France et de ses voisins avec ses projets de compromis avec la Grande-Bretagne?

Du côté français, l'auteur distingue entre l'attitude de Laval qui, selon lui, était initialement acquis à l'idée d'une victoire allemande et le maréchal Pétain, essentiellement préoccupé de louvoyer entre Allemands et Anglais, jusqu'à la fin des hostilités. Mais l'affaire de Mers-el-Kébir allait faire apparaître des divergences très accusées à Vichy.

c) Mers-el-Kébir : une occasion manquée.

Le général Böhme écrit que l'amiral Darlan, dans un premier mouvement, voulut alors entrer en lutte contre l'Angleterre. Laval, au contraire, aurait proposé de sonder d'abord l'Allemagne sur ses intentions, avant d'engager les hostilités auxquelles s'opposaient catégoriquement le général Weygand, le ministre des affaires étrangères et, bien entendu, le maréchal Pétain.

Hitler, apparemment généreux, accorda un ajournement du désarmement de la flotte française; mais il réclamait, à titre de compensation, des points d'appui et des facilités pour la Luftwaffe, au Maroc. Sur la réponse dilatoire de Vichy, il n'insista pas. Le général Böhme estime que le Führer, tout compte fait, préféra alors ne pas toucher aux colonies françaises, afin de ne pas tenter les Britanniques.

Bref, conclut-il, Mers-el-Kébir n'eut pratiquement aucune conséquence sur les relations franco-allemandes. Le Reich était pris entre deux désirs contradictoires: tirer le maximum de ressources de la France; limiter cependant la pression exercée sur les ouvriers, afin de ne pas susciter de difficultés de la part de ceux-ci. Le commandement militaire, pour sa part, ne tenait pas particulièrement à intervenir dans les affaires de l'administration française. Seul Abetz, du côté allemand, était vraiment persuadé d'une possibilité d'entente entre les deux peuples; il avait déjà travaillé à un tel rapprochement avant la guerre. Mais, à Vichy, il n'avait confiance qu'en Laval et quelques personnalités de la politique ou de la presse. Et il en arrivait à cette attitude paradoxale de soutenir le gouvernement du Maréchal auprès du Führer, tout en le faisant attaquer, par ses amis journalistes français, qui accusaient l'entourage de Pétain d'être insuffisamment acquis ou même opposé à l'idée d'une entente avec l'Allemagne.

d) *Montoire, première tentative de collaboration.*

Au lendemain de la sécession de l'Afrique équatoriale et de la tentative contre Dakar, le gouvernement de Vichy avait demandé l'accord d'Hitler pour une augmentation de ses moyens de défense.

De son côté, l'Allemagne, après son échec contre la Grande-Bretagne, envisageait une action en Méditerranée avec l'aide de l'Espagne et en profitant des facilités offertes par les possessions françaises d'Afrique et du Levant. Il pouvait être tentant d'obtenir la collaboration de Vichy en faisant entrevoir, en compensation, des conditions de paix plus favorables.

Pressenti en ce sens par les commandants en chef de l'armée et de la marine, le commandement suprême de la Wehrmacht était favorable à une telle politique. Mais Hitler s'y opposait. Il aurait bien voulu tirer bénéfice des points d'appui français, mais sans se lier à la France, alors que l'issue de la guerre n'apparaissait pas encore nettement. Au fond, il croyait encore à une possibilité de compromis avec l'Angleterre. Il entendait donc ne rien abandonner des gages qu'il détenait.

Toutefois, il admettait une prise de contact avec Laval et le maréchal Pétain. Après deux entrevues préparatoires avec Laval, puis avec Franco — sans résultat positif vis-à-vis de ce dernier — ce fut la rencontre de Montoire, le 24 octobre. Mais le maréchal Pétain ne voulait obtenir qu'un adoucissement du régime infligé à la France, tandis que le Führer se contenta de parler de la nécessité de faire cesser la haine séculaire entre les deux peuples, sans proposer aucune solution concrète. Aucune réponse ne fut faite à la demande d'une renonciation allemande aux territoires français d'Afrique, en échange des avantages sollicités par les Allemands.

Bref, Montoire n'eut aucune suite, d'autant plus, souligne le général Böhme, qu'intervint alors l'expulsion maladroite, prononcée par le Gauleiter de Lorraine, de 100 000 habitants de langue française.

Malgré tout il y eut, de la part des militaires allemands, des tentatives d'accord avec la France pour la défense des colonies d'Afrique. Les représentants de Vichy déclaraient que leur gouvernement envisageait non seulement la sauvegarde de celles qui étaient restées fidèles, mais aussi la reprise des autres. Pour ces actions, un soutien allemand fut envisagé.

Mais les pourparlers tournèrent court: Hitler apprenait que le général Weygand jouait « double jeu » en Afrique du Nord. Du coup, il fit préparer les plans de l'opération « Attila », c'est-à-dire de l'occupation de la zone libre, dans l'hypothèse d'une sécession française au Maghreb.

C'est alors qu'intervint, comme un coup de tonnerre, la nouvelle du renvoi de Laval. Hitler faillit déclencher « Attila ».

Puis, finalement, devant le refus du Maréchal de rappeler son subordonné tombé en disgrâce, il s'en tint à la stricte application des clauses de l'armistice. Toutefois, il s'efforçait de maintenir à Vichy la volonté de défendre les colonies, mais sans lui accorder les moyens supplémentaires souhaitables. C'est dans cet esprit qu'eurent lieu les contacts allemands avec l'amiral Darlan, pendant la période allant de février 1941 à avril 1942.

PÉRIODE DES POURPARLERS AVEC L'AMIRAL DARLAN

L'amiral Darlan succéda au Cabinet Flandin, caractérisé par une politique strictement attentiste. Il estimait que les circonstances imposaient au contraire une reprise de la collaboration avec les Allemands. Il offrit donc à ceux-ci une certaine contribution de l'industrie française à l'effort de guerre du Reich. Il consentit à une relève des Italiens de la Commission d'armistice d'Afrique du Nord, par les Allemands, décision d'ailleurs contrecarrée par l'attitude et les ordres du général Weygand.

Un mémorandum français, rédigé par les ministres Pucheu, Benoist-Méchin et Marion, transmis par Abetz, prévoyait une intégration de la France dans « l'Europe nouvelle ». Hitler n'y répondit même pas.

Puis, l'Allemagne, décidant de soutenir les rebelles d'Irak, eut besoin d'un appui français : un terrain d'aviation en Syrie et des fournitures d'armes et munitions à prélever sur les stocks français du Levant, au profit des insurgés. L'amiral Darlan s'engagea à satisfaire ces demandes.

En échange, Hitler promit une libéralisation des relations entre les deux zones de la France métropolitaine et une libération des prisonniers de guerre, combattants de 1914/18.

Puis, de nouveau, le Führer se raidit, ne laissant plus entrevoir qu'un ultérieur traité de paix moins dur si la France se montrait compréhensive vis-à-vis de l'Allemagne, mais un régime draconien si elle s'affirmait récalcitrante.

Entre les 21 et 28 mai fut élaboré le « Protocole de Paris » : renouvellement des engagements pour le soutien à l'insurrection irakienne; utilisation du port de Dakar comme base de ravitaillement pour sous-marins; en échange: un certain renforcement des troupes françaises stationnées outre-mer.

A vrai dire, l'amiral Darlan se rendait compte du danger pour la France, d'être ainsi entraînée dans une guerre contre l'Angleterre. A Vichy, d'ailleurs, il se heurta à un refus, et il dut tergiverser avec les Allemands en réclamant d'autres compensations politiques. Quoi qu'il en fût, l'aide française n'empêcha pas la défaite des rebelles irakiens; mais elle fit perdre à la France les Etats du Levant attaqués par les Britanniques et les Forces françaises libres.

Les Allemands continuèrent à réclamer, sans les obtenir, des facilités de ravitaillement de l'Afrika-Korps, à travers la Tunisie, et une mise à contribution des navires de commerce français à cet effet. Darlan faisait valoir les risques d'une telle concession et il réclamait la substitution d'un traité de paix provisoire au régime d'armistice.

Puis, il voulut en vain tirer profit de l'entrée en guerre de l'Allemagne contre la Russie, mais échoua: Hitler croyait à une victoire rapide contre les Soviets et ne voulait rien céder à la France. L'entrevue Göring-Pétain-Darlan fut une fin de non-recevoir de la part de Göring, qui refusa d'accepter l'aide-mémoire présenté par le chef d'Etat français.

Mais la retraite de Rommel n'allait pas tarder à susciter un problème insoluble, dit le général Böhme. En effet, en cas de passage en Tunisie des troupes allemandes, celles-ci — entrant dans un pays neutre — devaient, selon le droit international, être désarmées par la France. Or cela était incompatible avec les clauses de l'armistice... La réponse française aux demandes allemandes ne put qu'être évasive.

En fait, les choses allaient provisoirement s'arranger pour Rommel, ce ne fut pas encore la fin de l'Afrika-Korps. Mais les rapports franco-allemands restaient assez froids — malgré les efforts d'Abetz — car ni Hitler, ni Darlan ne voulaient

vraiment jouer le jeu de la collaboration. Finalement, cependant, l'ambassadeur allemand parvint à persuader Vichy qu'un rappel de Laval serait de nature à susciter une attitude allemande plus conciliante.

Toutefois, nous rapporte le général Böhme, Hitler ne suivit pas Abetz et fit dire à Darlan, par Göring, de refuser son concours et de se réserver jusqu'à la signature du traité de paix.

Une note américaine inopportune menaça alors le Maréchal Pétain d'une rupture des relations diplomatiques dans l'hypothèse d'un cabinet Laval. Mais Hitler mit la France en demeure de choisir entre lui et les Etats-Unis. Impressionné, le vieux chef d'Etat rappela Laval, se réfugiant lui-même dans son rôle représentatif.

DU RETOUR DE LAVAL AU DÉBARQUEMENT ALLIÉ EN AFRIQUE DU NORD

Le Gouvernement de Laval fut un échec, car il était pris entre la pression d'une Allemagne dominante et la nécessité de ménager les Anglo-Saxons, pour préserver les colonies restées fidèles. L'axe réclamait toujours un soutien à travers la Tunisie et les Britanniques allaient attaquer Diégo-Suarez.

L'évasion du général Giraud alourdit encore les relations avec l'Allemagne et Göring déclara, en août 1942, que la France devait être traitée « en puissance vaincue », tandis que Mussolini maintenait ses revendications territoriales.

Bref, l'Allemagne appliqua unilatéralement des mesures draconiennes en faisant exécuter des missions de police par les SS et en obligeant le gouvernement français d'instaurer la politique raciale allemande en France. Laval alla jusqu'à livrer 100 000 juifs non français de la zone libre, afin d'obtenir un assouplissement du sort des juifs français de zone occupée. Il tenta de réagir contre la réquisition d'ouvriers français pour l'industrie allemande, alors que Sauckel en réclamait 500 000.

En somme, il ne restait qu'un reliquat de souveraineté

française, lorsque se produisit le débarquement allié en Afrique du Nord, après lequel le gouvernement de Vichy devait perdre même les derniers vestiges de ses attributions étatiques.

Le général Böhme nous apprend que ce débarquement fut vraiment une surprise pour le haut commandement allemand. Il s'inscrit en faux — en tant que témoin des événements — contre l'assertion suivant laquelle l'Abwehr aurait signalé les intentions des Anglo-Saxons, mais ne serait pas parvenue à en persuader les instances supérieures. En fait, dit le général Böhme, rien n'avait été décelé des préparatifs de débarquement et aucune mesure n'avait donc été envisagée pour y faire face.

Par contre, Hitler, impressionné, tenta brusquement de faire revivre l'idée de la collaboration avec la France, avec laquelle il déclarait être prêt à s'engager à fond (« durch dick und dünn...»). Mais, à Vichy, le vieux maréchal faisait la sourde oreille, préoccupé de se tenir à l'écart.

En Afrique du Nord, l'amiral Darlan louvoyait... Alors, Hitler décida l'invasion de la zone libre. Sur ce point, le général Böhme confirme les détails déjà connus. Mais il rend hommage à l'amiral Laborde et autres amiraux français, qui, ayant tenu la parole donnée aux Allemands, étaient en droit d'accuser de parjure les généraux de la Wehrmacht. Toutefois, dit-il, quand on considère le double jeu de Pétain et de Darlan, l'on comprend qu'Hitler ait craint une évacuation de la flotte française vers l'Afrique du Nord. Ce fut alors la fin de la France de Vichy.

LA FIN DE LA FRANCE DE VICHY

Le régime de « l'Etat français » ne fut maintenu qu'autant qu'il représentait une sorte de façade vis-à-vis du monde neutre et ennemi.

En réalité, avec la disparition des derniers vestiges d'une souveraineté déjà largement entamée, se développèrent en

France les mouvements de résistance, les sabotages et les attentats. Dans le contexte nouveau, Laval qui, selon le général Böhme, ne croyait plus à la victoire allemande — redoutait seulement une victoire soviétique et cherchait à jouer un rôle de médiateur entre Allemands et Alliés. Le maréchal Pétain, mis dans l'impossibilité de proclamer sa réforme constitutionnelle, fut emmené par ses vainqueurs, le 7 mai 1944, à Sigmingen. C'était vraiment la fin...

* * *

En conclusion aux considérations qui viennent d'être brièvement résumées, le général Böhme s'interroge sur les possibilités qui s'étaient offertes à Hitler au cours des événements évoqués.

En fait, estime le général allemand, une seule vraie chance s'était présentée au Führer de conférer une nouvelle et heureuse orientation à la politique française du Reich: Mers-el-Kébir. Mais Hitler a manqué cette chance unique: pour lui, la France, c'était toujours et uniquement l'ennemi héréditaire. Et, dans son entourage, seuls Abetz et quelques militaires croyaient vraiment à la possibilité d'une collaboration franco-allemande.

Du côté français, par contre, c'était essentiellement l'attentisme, avec des offres sporadiques de coopération, quand la fortune de la guerre semblait sourire à la Wehrmacht, et des réticences quand le Reich subissait des revers ou rencontrait simplement des difficultés. Et, constate le général Böhme, il était illogique de s'attendre à un brusque changement d'attitude de la part d'un peuple qui venait de subir une défaite cuisante infligée par son ennemi séculaire...

Dans ces conditions, une politique allemande honnête et d'une parfaite rectitude eût-elle été de nature à surmonter l'opposition franco-allemande? Le général Böhme, en toute conscience, ne croit pas pouvoir répondre à cette question. Et, ajoute-t-il, il serait vain de s'interroger sur les bienfaits qu'eût entraînés telle ou telle mesure particulière, du moment

que la situation était dominée par une tyrannique volonté de puissance allemande, aggravée par l'incapacité d'Hitler de définir — même dans ses grands contours — une réelle vision de l'Europe. Dans sa démesure, dans sa prétention à l'hégémonie, le Führer, incontestablement, suscitait la méfiance, de ses amis comme de ses ennemis. Dans ces conditions, nul n'avait d'action sur le pilote démoniaque qui conduisait le navire allemand vers un noir destin.

Telles sont les impressions que recueille le lecteur en parcourant les réflexions et témoignages du général Böhme. La contribution de ce soldat-historien à la connaissance de l'histoire de notre temps est particulièrement précieuse. Elle s'ajoute à tant d'autres, émanant de chefs des deux camps, tel celui du général français Stehlin, dont le récent ouvrage ¹ est dicté, lui aussi, par l'amour de la Patrie et celui de la vérité.

Fernand Th. SCHNEIDER

Affaiblissement des grandes alliances militaires

La caractéristique de l'après-guerre immédiat a été la formation, alors que sévissait la guerre froide, de deux grands blocs militaires rivaux. La course aux armements, classiques et particulièrement en matière de fusées et de moyens atomiques, prit une allure très accusée. Peut-être a-t-on alors empêché la catastrophe. En tout cas la détermination américaine parvint à arrêter l'expansion soviétique en Europe, mais pas dans toutes les autres parties du globe.

Actuellement on assiste à un mouvement inverse, c'est-à-dire à un affaiblissement certain de ces alliances. Toutes deux

¹ Témoignage pour l'Histoire (Laffond).